

PROCEDURE D' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS.

- Observations d'un objet volant non identifié.

TE MOINS OCULAIRES :

L'An mil neuf cent quatre vingt deux, le dix mai.

Nous,
Chef,

Maréchal-des-Logis-

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Pièce N° 66/1

I. - EXPOSE DES FAITS .

Le vingt avril mil neuf cent quatre vingt deux, à dix huit heures, au lieudit "Port-Tudy" en GROIX (Morbihan), nous sommes informé, d'une manière fortuite de l'observation d'un objet volant non identifié à "Kérampoulo" sur l'île de GROIX au cours de la nuit du 13 au 14 avril 1982.

Le témoin oculaire des faits, en l'occurrence débitant de boissons, s'est montré discret jusqu'à présent sur le phénomène.

Nous nous transportons immédiatement au domicile

Nous avons été secondés dans nos opérations par le gendarme de notre unité.

II. - ENQUETE .

Nous recueillons les premières précisions verbales sur cette affaire. La date de l'observation est controversée par le témoin. Il précise le 15 avril 1982, puis rectifie lors de son audition en mentionnant le 13 avril 1982.

Vers 2 heures 45, accompagné de et remarque du seuil de son habitation, une lumière perçant entre la cime des arbres. La lumière est intense. Blanche, elle vire parfois au jaune.

Utilisant des jumelles, il approfondit ses observations. Il s'agit d'un objet lumineux présentant un demi-cercle attenant à une partie triangulaire. Cette figure géométrique laisse apparaître à l'intérieur une surface en forme de croissant, ou tout du moins un sillon franchement creusé et trois rectangles se chevauchant partiellement.

.../...

La surface totale est supérieure à 200 m2. Les rectangles semblent être en verre opaque.

Il n'y a aucune présence de lune. Le phénomène est fixe à 800 ou 900 mètres d'altitude. Il n'émet aucun bruit. L'objet éclaire le paysage de ses faisceaux lumineux.

Avec ses amis rejoint "Locmaria". L'absence des arbres permet une meilleure observation.

Il détermine le déplacement de l'objet de Sud-Ouest en Sud-Est du fait qu'à "la pointe des chats", les trois personnes observent l'OVNI au dessus de l'océan Atlantique. Se trouvant aux "grands-sables", les trois témoins remarquent l'objet en plein Est de l'île.

Les trois protagonistes se séparent vers 4 heures 30 afin de rejoindre leur domicile respectif.

Resté seul, observe de son domicile, de 4 heures 30 à 5 heures, l'objet non identifié. Puis il rejoint sa chambre qu'il quitte vers 10 heures 30 afin de constater que le phénomène n'a laissé aucune trace sur l'environnement.

Aucune anomalie ne se produit sur le fonctionnement du véhicule de lors de ses déplacements pour observer l'OVNI. Il tente de prendre une vue photographique de l'objet au début de l'observation, mais le déclencheur de son appareil est resté bloqué.

est formel sur la date de l'observation, c'est à dire le 13 avril 1982 .

(PIECE N° 66/2)

Un croquis représentant l'objet est réalisé par

(PIECE N° 66/3)

Un message N°160/2 du 20 avril 1982 est transmis à notre Commandant de Compagnie et aux autorités habituelles.

Nous informons l'autorité municipale de l'observation d'un objet volant non identifié.

Nos investigations effectuées sur les lieux des observations ne permettent pas de découvrir des traces d'atterrissage ou des traces sur l'environnement.

est témoin oculaire des faits. Il décrit l'objet comme une partie circulaire contigue à un segment de droite. A l'intérieur, il distingue des formes qu'il est incapable de décrire.

La lumière dégagée est intense. La surface du phénomène est de 200 m2 environ et il se situe à 1000 mètres environ du sol. Comparativement à l'objet se déplace plus vite.

observe également l'objet de la pointe des chats et des grands sables. La distance séparant les témoins de l'appareil est estimée à 700 ou 1000 mètres.

(PIECE N° 66/4)

Un croquis représentant l'objet est réalisé par (PIECE N° 66/2)

fixe le jour de l'observation de l'OVNI au 14 avril 1982 contrairement à qui affirment qu'il s'agit du 13 avril 1982.

narre les circonstances et le phénomène d'une façon identique à celle de Il n'y a aucun nuage, aucune présence de lune. L'objet semble orienté en direction du Sud par rapport au village de Kérampoulo.

Contrairement à pense que le phénomène se déplace assez lentement.

Lors de son arrivée à son domicile à "Locmaria", le témoin réveille sa mère pour obtenir la preuve testimoniale de ses observations. (PIECE N° 66/6)

Un croquis représentant l'objet est réalisé par Il est nettement moins précis que celui de toutefois il s'agit de la même figure géométrique. (PIECE N° 66/7)

Madame est réveillée le 13 ou plus certainement le 14 avril 1982, vers 3 heures 10 par son fils

Sa chambre est éclairée d'une lumière blanche légèrement orangée. De sa fenêtre elle constate la présence d'un objet en forme de demi-cercle attenant à une partie droite. Elle situe le phénomène au dessus de la pointe des chats, c'est à dire au Sud-Est de l'île. Pour satisfaire sa curiosité elle gagne son grenier pour observer d'un vélux. Elle remarque des tracés non réguliers dans la partie supérieure et inférieure.

La nuit suivante, le 15 avril 1982, vers 5 heures 30, réveillée d'une façon fortuite, elle constate qu'une faible lueur éclaire sa chambre. De son grenier elle observe de nouveau l'OVNI qui semble plus éloigné que précédemment.

Madame n'est pas en mesure d'estimer l'altitude et la superficie du phénomène. (PIECE N° 66/8)

Un croquis représentant l'objet est réalisé par (PIECE N° 66/9)

OBSERVATIONS EN VOL :

- 13 avril 1982 (suivant , 14 avril 1982 (suivant et sa mère). Entre 2 heures 45 et 5 heures.
- 15 avril 1982 vers 5 heures 30 (observation pendant 10 minutes de Madame)

Position des témoins au moment de l'observation :

(Voir pièce N° 66/10)

Direction suivie par l'objet :Sud-Ouest - Sud-Est
Sud-Est - Sud-OuestChangement de couleur : Lumière blanche légèrement orangée.
Aucun changement d'aspect.
Aucun changement d'altitude .Stations météo-régionales : Néant pour les jours pris en considération.Observations (Observatoires) : Base aéronavale de Lann-Bihoué à LORIENT. Aucune observation de nuit.
Sémaphore de Beg-Melen en GROIX, observation non exercée de nuit ;EDF modification inexplicable de la tension au moment des observations : Aucune modification de la tension .Degré de crédibilité des témoins:

Les quatre témoins présentent un degré de crédibilité important. Ils sont bien considérés de la population de l'île. Madame étaye nettement la véracité du phénomène. Seul le jour des observations est controversé par les témoins.

Les intéressés ont été entendus séparément. Hormis son fils, Madame ne s'est pas concertée avec

Constatactions atmosphériques : Phase de la lune lors des observations ; dernier quartier.Nuit noire. Absence de nuage. Aucun vent.
(Absence totale d'éclairage public)

Nos investigations effectuées sur l'ensemble de la circonscription ne permettent pas de découvrir d'autres témoins. Toutefois, nous avons été avisé téléphoniquement qu'une boule lumineuse, dégageant une lumière intense, a été observé le 14 avril 1982, vers 23 h 30, à l'Ouest de PLOEMEUR (Morbihan) en direction du lieu-dit "Fort-Bloqué". Le témoin, en l'occurrence né le 17 avril 1970 à , demeurant chez ses parents se trouvait au moment des faits à la fenêtre de sa chambre. L'objet se déplaçait rapidement.

III. - CLOTURE .

Nous faisons parvenir par la voie hiérarchique à Monsieur le Commissaire de la République (Préfet) la procédure constituée en un exemplaire, telle que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos à le 10 mai 1982

L'enquêteur.

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TÉMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

66 / 1982

2

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour vingt et un avril mil neuf cent quatre vingt deux, à quatorze heures.

Nous soussigné(s)

Maréchal-des-Logis-Chef, O.P.J. ;

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

* PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

commerçant

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M. né le 21 mai 1934

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant

qui nous déclare :

Je rectifie mes premières précisions verbales, il s'agit du 13 avril 1982 et non du 15 avril 1982.

Il devait être 2 heures 45, j'étais accompagné de

Nous nous trouvions devant mon habitation au lieu dit

Il faisait nuit noire. Le ciel était sans nuage. J'ai constaté l'absence totale de vent. Notre attention a été attirée par une lumi qui perçait à travers la cime des arbres. Il s'agissait d'une lumière intense blanche virant parfois au jaune.

Nous avons observé un objet mystérieux. Il s'agissait d'un objet présentant un demi-cercle attenant à une partie triangulaire. Cette figure géométrique laissait apparaître à l'intérieur une surface en forme de croissant, ou tout du moins "une ride creusée" et trois rectangles qui se chevauchaient partiellement.

La surface totale est supérieure à 200 m². On peut comparer l'objet à une petite planète s'étant rapprocher de la terre. Je précise que les rectangles semblaient être en verre opaque. Il est possible de les comparer à des dispositifs modernes d'éclairage.

Je suis précis sur l'objet car je l'ai suivi avec mes jumelles.

L'objet dirigeait des faisceaux ^{de lumière} en direction du sol. Le paysage était éclairé. L'objet n'émettait aucun bruit.

SI Lorsque j'ai observé l'objet de mon domicile, il était fixe à 800 ou 900 m d'altitude.

J'ai utilisé mon véhicule pour me rendre à Locmaria. Avec mes camarades nous nous sommes arrêtés sur la chaussée à une faible distance de mon habitation. L'absence des arbres permettait une meilleure observation.

L'objet se déplaçait d'Ouest en Est, car à la "pointe des chats", nous l'avons retrouvé au dessus de l'océan atlantique. Il est difficile d'estimer la distance le séparant du rivage. Nous avons rejoint la plage des "Grands-Sables" pour constater la présence de l'objet en plein Est de l'île. Il se déplaçait manifestement. On sentait une présence sans pouvoir définir le déplacement rapide ou non de l'objet.

nous a quitté avec sa motocyclette.

Personnellement j'ai déposé à "Port-Fudy. A ce lieu je ne distinguais aucune observation. lion du terrain ne permettait

***** J'ai rejoint mon domicile vers 4 heures 30. J'étais seul et j'ai continué à observer environ trente minutes l'objet. Il faisait froid, de ce fait j'ai abandonné les observations pour aller me coucher. Il devait être 5 heures.

***** Je suis précis, l'objet s'est déplacé d'Ouest en Est, puis d'Est en Ouest puisqu'il se trouvait de nouveau à sa place initiale.

***** Le 13 avril au cours de la matinée, j'ai continué mes investigations. Il n'y a pas eu d'atterrissage. Je n'ai constaté aucune trace sur l'environnement.

***** Il n'y a eu aucune anomalie sur le fonctionnement de mon véhicule ou sur mon comportement.

***** Effectivement il y a un quatrième témoin oculaire des faits. Il s'agit de Madame la mère de
Ce dernier a réveillé sa mère à pour
l'inviter à observer l'OVNI .

***** La nuit du 12 au 13 avril 1982 permettait d'observer dans des excellentes conditions.

SI ***** J'ai tenté de prendre une photographie lorsque je me trouvais dans la cour de ma propriété. Mes efforts sont restés vains puisque l'appareil n'a pas fonctionné. Le déclencheur est resté bloqué. Aucune prise de vue photographique n'a été prise.

***** Je suis formel, il ne s'agit pas d'un objet connu, de la lune ou un autre phénomène explicable. Je n'ai jamais observé de cas semblable. Je ne désespère pas recommencer l'expérience.

Le 21 avril 1982 à 18 heures 15 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

Le Témoin .

L'Q.P.J.

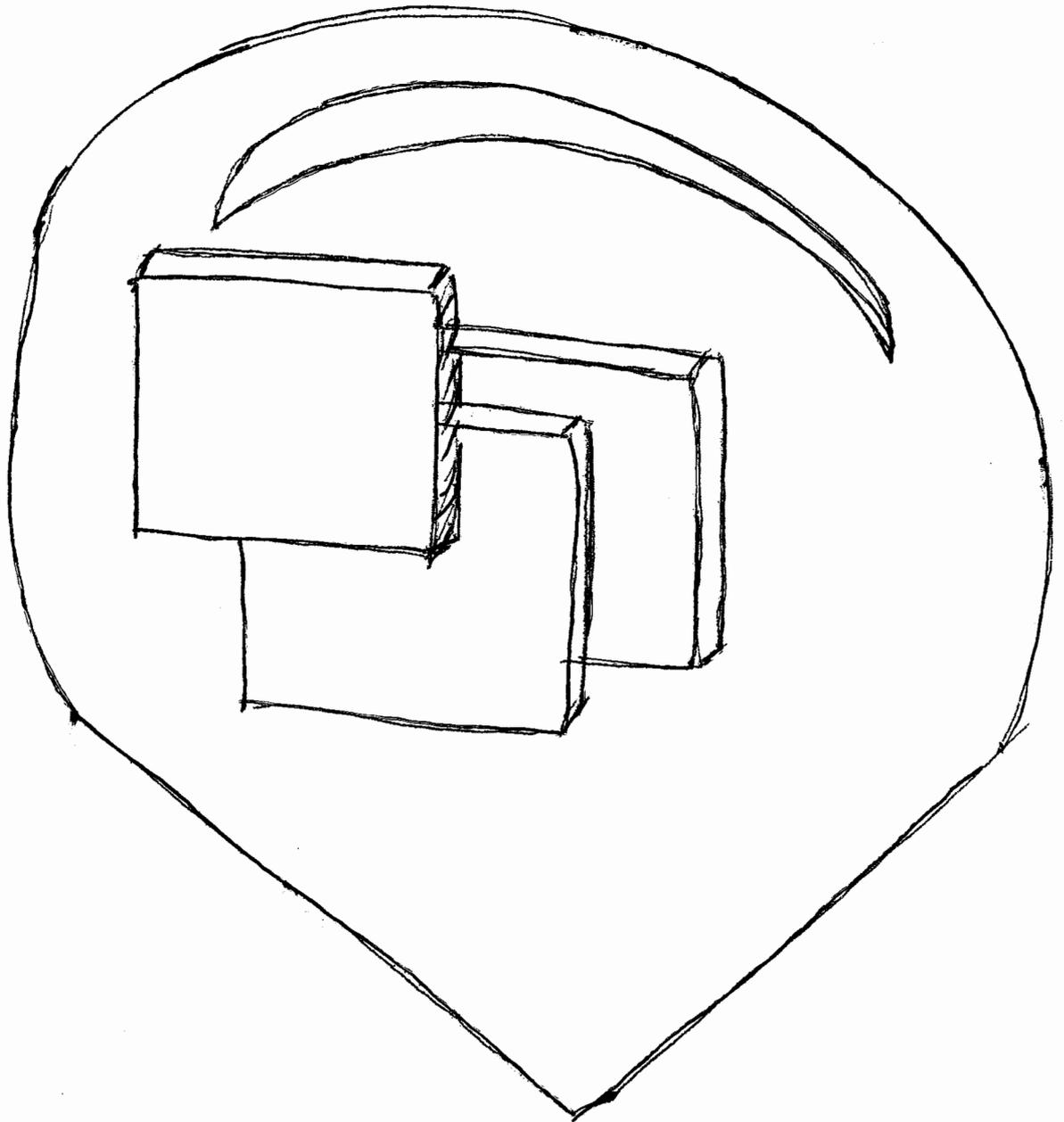
***** Je tiens à ajouter que je ne vous ai pas prévenu au départ, car nous avions l'intention de conserver les faits pour nous. Présentement je préfère me confier.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

Le Témoin .

L'O.P.J.

Dessin représentant l'objet observé par
Dessin réalisé par le susnommé.



Port-Tudy en GROIX 56590. Je dois dire qu'il était moins visible à cet endroit-là. *****

***** Le jour de notre observation, il faisait beau, il n'y avait aucun vent, ni aucun nuage. *****

***** L'engin émettait un bruit régulier et assez sourd, lors de ses déplacements. On peut comparer ce bruit à une voiture qui roule à vitesse constante et au loing. *****

***** Le lendemain je suis retourné à cet endroit, à la même heure, j'ai scruté le ciel un moment, le phénomène ne s'est pas renouvelé. *****

***** Il n'y a eu aucun atterrissage en notre présence, comme après notre départ, je n'ai constaté aucune trace au sol. *****

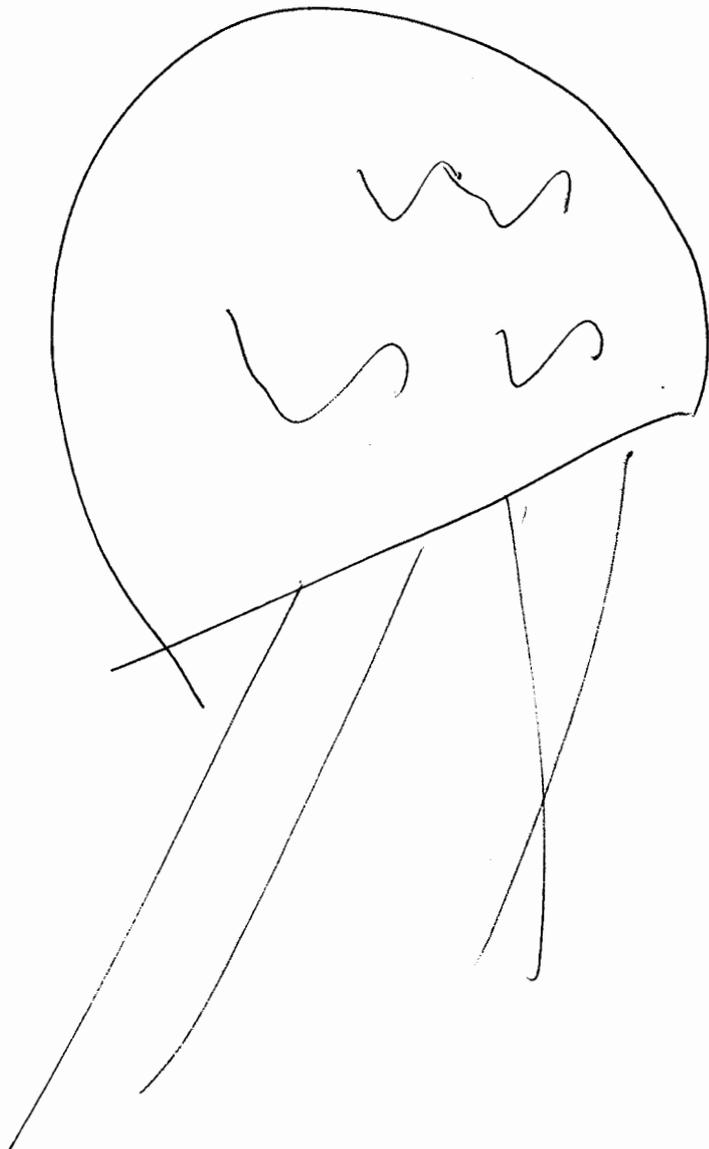
Le 22 avril 1982 à 16 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher. *****

La personne entendue.

L' A. P. J.

Dessin représentant l'objet observé par M.
Dessin réalisé par le susnommé.



PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 66 / 19 82

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR Vingt cinq Avril mil neuf cent quatre vingt deux à 14 heures 15
NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme, Officier de Police Judiciaire

~~XXXXXXXXXXXX~~ ~~XXXXXXXXXXXX~~ RAPPORTEONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons :

Monsieur étudiant, demeurant
né le 26 Novembre 1958
, qui nous déclare :

" Dans la nuit du 13 au 14 Avril 1982 aux environs de 02 heures 30
" à 02 heures 45, je me trouvais en compagnie de
" et nous trouvions à Kérampoulo au domicile de _____. Il fai-
" sait nuit noire et il n'y avait pas de lune. Le temps était bien
" dégagé. Il n'y avait également pas de vent.

" Monsieur, alors que nous nous trouvions tous trois dehors
" nous a signalé une lueur très intensive, beaucoup plus que ce qu'aurait
" pu être la lune, à une distance beaucoup plus rapprochée et d'un vo-
" lume que personnellement je ne peut évaluer. J'ai effectivement cons-
" taté en même temps que Monsieur qu'il se passait un phénomè-
" ne que je ne trouve pas naturel.

" Cet objet émettait une lumière très intense et était de forme
" arrondie, l'autre côté de forme bixautée. Au départ j'ai constaté
" que ce phénomène avait une couleur jaune qui avait tendance à se
" rapprocher du blanc au fur et à mesure que je la fixais. Elle était
" orientée en direction du SUD et par rapport au village de Kérampoulo
" je ne peux pas vous dire si elle était au dessus de l'océan ou au
" dessus du village de Locmaria.

" Après avoir observé ce phénomène environ 5 minutes à Kérampoulo,
" tous trois nous sommes montés dans la voiture de _____ et avons pris
" la direction Des Grands Sables en passant par Locmaria et ensuite
" nous sommes repartis vers la pointe des Chats. Nous avons la nette
" impression du déplacement de ce phénomène en même temps que nous.
" Chaque fois que nous nous arrêtons nous avons l'impression que
" le phénomène en faisait autant. A mon avis j'ai l'impression que le
" phénomène se déplaçait assez lentement. J'ai également l'impression
" que ce phénomène se déplaçait de façon à ce que nous le voyions tou-
" jours de face compte tenu des sinuosités de la côte.

" J'ai personnellement regardé ce phénomène avec les jumelles de
" et c'est pour cela que je suis formel sur ce point, il ne
" s'agit pas de la lune.

" Je suis rentré à mon domicile aux environs de 04 heures et c'est
" alors que j'ai réveillé ma mère car ce que j'avais vu m'a intrigué.
La personne entendue : L' O.P.J

"" Elle est montée à l'étage et a regardé par la fenêtre. Elle a constaté le même phénomène que moi mais n'a fait aucun commentaire particulier.

"" Le lendemain matin je ne suis pas allé voir si dans les parage où j'ai aperçu ce phénomène il y avait des traces particulières mais j'aurais été surpris car ça me paraissait énorme pour attirer.

"" Je n'ai ressenti aucune impression particulière en regardant ce phénomène. Il ne faisait pas de bruit et il n'est pas possible de le comparer à ce qui peut se faire actuellement sur terre.

"" Je n'avais pas l'intention d'en faire part à qui que ce soit malgré la surprise du moment.

"" Pour moi il ne s'agit nullement d'une hallucination collective et je ne m'explique pas ce phénomène.

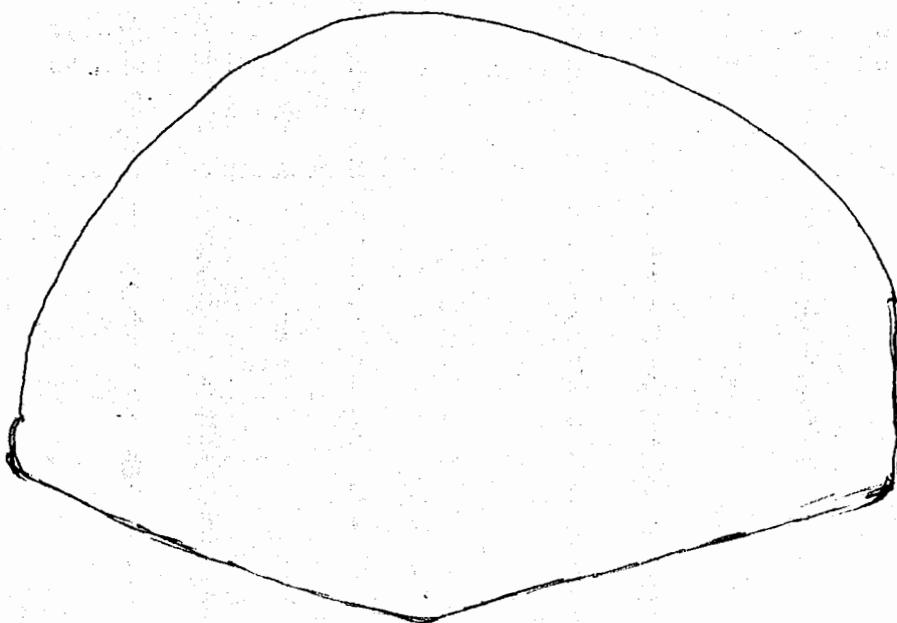
le 25 Avril 1982 à 14 heures 50

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L' O.F.J :

Dessin représentant l'objet observé par M.
Dessin réalisé par le sus-nommé.



↓
QUEST

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

82

P.V N° / 19

PERSONNE ENTENDUE

RÉFÉRENCES

~~vingt sept avril mil neuf cent quatre vingt deux.~~

CE JOUR

M.D.L.Chef, O.P.J. ;

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

XXXXXXXXXXXXX

XX

VU LES ARTICLES

XX
DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
qui nous déclare à son domicile

Je me nomme

sans profession,
Je suis née le 5 mai 1927

Je pense qu'il s'agit du 13 ou du 14 avril 1982, vers 3 heures ou 5 heures 10, mon fils m'a réveillée. Je dormais dans ma chambre situé au rez-de-chaussée de mon habitation. m'a demandé si la lueur extérieure était normale. J'ai répondu sans regarder par la fenêtre qu'il s'agissait vraisemblablement de la lune. Il a rétorqué "la lune à son dernier quartier c'est impossible". Effectivement ma chambre était éclairée d'une lumière blanche légèrement orangée. Je me suis levée pour regarder à ma fenêtre de ma chambre dont les volets ne sont jamais fermés. J'ai constaté la présence dans le ciel d'un objet présentant la forme d'un demi-cercle attenant à une partie triangulaire. A mon avis l'objet mystérieux se situait au dessus de la pointe des chats, c'est à dire au Sud-Est de l'île. L'objet ne semblait nullement se déplacer. Il émanait une luminosité assez forte. Pour me rendre exactement compte et identifier l'objet, j'ai rejoint mon grenier pour l'observer d'un vélux. J'ai remarqué des tracés dans la partie supérieure et inférieure. Les tracés n'étaient pas réguliers. Je tiens à préciser que je n'avais nullement des jumelles.

J'ai prolongé mes observations pendant cinq ou dix minutes, puis je me suis recouchée.

SI J'affirme qu'il ne s'agit nullement d'un croissant de lune. Je n'ai jamais remarqué de phénomène identique.

La nuit suivante, vraisemblablement la nuit du 14 au 15 avril 1982, vers 5 heures 30, je me suis réveillée d'une façon fortuite et j'ai constaté une faible lueur éclairant ma chambre. Je me suis rendue de nouveau dans mon grenier pour observer. Il s'agissait d'un objet présentant des formes identiques au précédent. Toutefois la superficie semblait inférieure. Il s'agit peut être du facteur distance. J'ai été frappée par cette lueur orangée qui se dégageait de l'OVNI. Je le situait plus à gauche de la pointe des chats. C'est à dire à l'Est de l'île. Je n'ai pas persisté dans mes observations.

Je ne suis pas en mesure d'estimer la superficie et l'altitude de l'objet. Je n'ai pas eu l'occasion de remarquer un phénomène identique depuis.
Le 27 avril 1982 à 11 heures 40 .

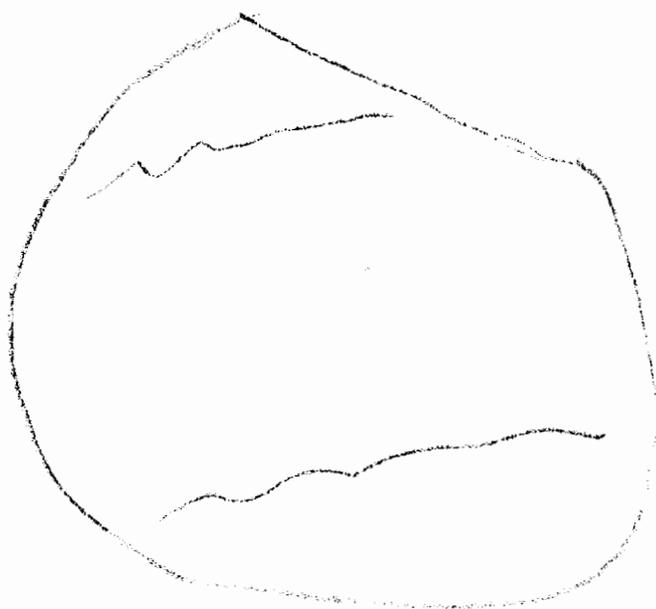
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

Le Témoin

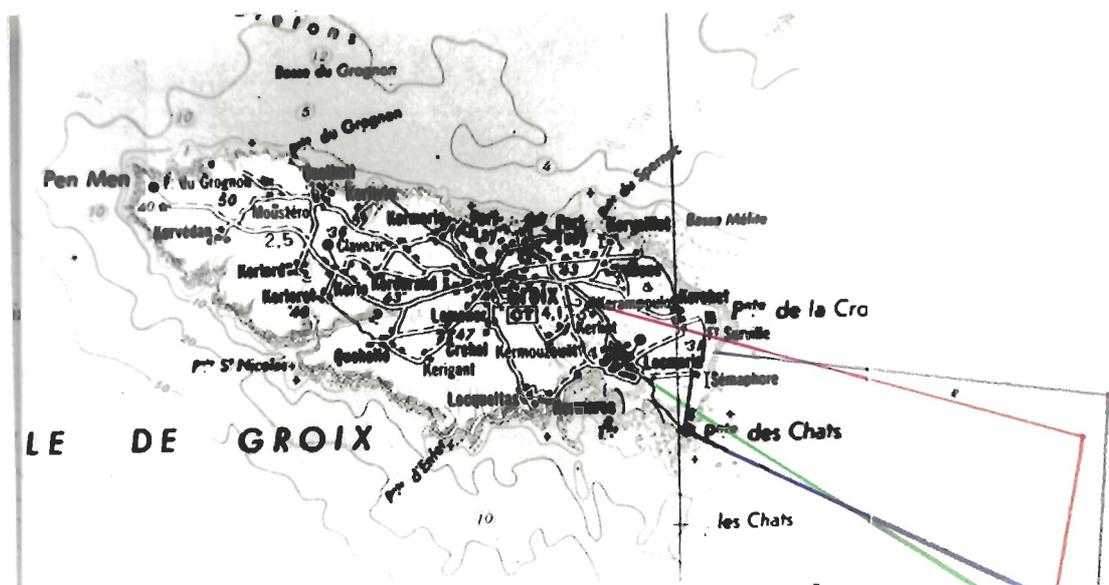
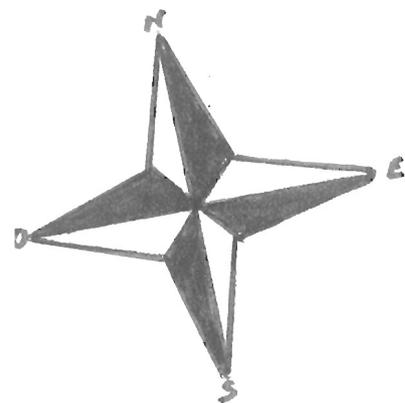
L'O.P.J

Dessin représentant l'objet observé par

Dessin réalisé par la susnommée.



Emplacements des lieux des observations



Observation de 1'OVNI le 13 ou 14 avril 1982 par

- Kérampoulo
- Locmaria
- Pointe des chats
- Les Grands-Sables

Observation de 1'OVNI le 13 ou 14 avril 1982 et le 15 avril 1982 par

- Locmaria

OBS

MARDI 13 4 1982 A 0 H 30 M 0 S TU

LATITUDE NORD (DEG) 47.60

LONGITUDE EST (DEG) -3.30

DEG	SOLEIL	ARCTURU	ANTARES	VEGA	ALTAIR	DENEB	JUPITER	LUNE
AZIMUT	4.75	162.85	142.89	70.58	82.32	47.92	168.88	134.18
SITE	-33.43	60.97	7.02	37.28	4.82	23.44	29.30	9.73

ALTITUDE DE L OMBRE AU ZENITH(KM) 1264.30

FRACTION DE LUNE ECLAIREE 0.81

